

Mention d'information - Demande de logement social

Mayenne Habitat met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalités la gestion des demandes de logement social en location ainsi que la préparation et le suivi des Commissions d'Attribution (dont COMDALO), ce qui constitue pour Mayenne Habitat une obligation légale (Code de la construction et de l'habitation).

Les données utilisées sont :

- Celles du formulaire CERFA 14069-0x ;
- Les données et documents permis par l'arrêté du 22 décembre 2020.

Les données concernant le demandeur peuvent nous être communiquées :

- Soit directement par le demandeur lui-même ;
- Soit indirectement par les Systèmes d'enregistrement des demandes de logement locatif social (régional et national).

Les données sont destinées à la Direction Gestion Locative de Mayenne Habitat, et seront communiquées aux Systèmes d'enregistrement des demandes de logement locatif social (régional et national), aux membres de la commission d'attribution dont la composition est définie à l'article [R441-9](#) du code de la construction et de l'habitation ainsi qu'aux organismes mentionnés à l'article [R.441-2-6](#) du même code.

Les données relatives aux demandes de logements seront conservées conformément aux durées suivantes :

- Les demandes de logement non satisfaites ne feront pas l'objet d'une conservation par Mayenne Habitat ;
- Les demandes de logement satisfaites seront conservées pendant un délai de 7 ans, conformément aux directives des Archives Départementales de la Mayenne. Ce délai permettant également de satisfaire au contrôle des autorités habilitées (ANCOLS • Agence Nationale de COntôle du Logement Social) ;
- Les formulaires CERFA seront conservés pour une durée de 3 mois avant suppression, à des fins de contrôle de cohérence ;
- Les procès-verbaux des Commissions d'Attribution seront conservés pendant un délai de 10 ans, conformément aux directives des Archives Départementales de la Mayenne.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de Mayenne Habitat • Direction Gestion Locative •
10 Rue Auguste Beuneux • CS 62039 • 53020 LAVAL CEDEX 9.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour votre parfaite information, Mayenne Habitat a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail suivante : dpo@mayenne-habitat.fr